



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR BOSS

Le respect du Règlement Intérieur de la Propriété de Location Saisonnière est obligatoire dans le cadre du Contrat de Location Saisonnière. Le non-respect de ces règles peut entraîner des pénalités, comme des retenues sur le dépôt de garantie.



## 1. BRUIT ET VOISINAGE

a) Les visiteurs doivent faire le moins de bruit possible afin de ne pas déranger les résidents des propriétés voisines, surtout pendant la nuit (ex: de 21h à 8h), ainsi que lors de l'arrivée et du départ ;

b) Les nuisances sonores sont interdites à toute heure et peuvent entraîner la résiliation du Contrat de Location Saisonnière, l'expulsion, la perte des frais engagés ainsi que des retenues sur le dépôt de garantie ;

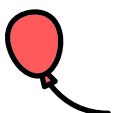


## 2. VISITEURS

a) BOSS est conçu pour accueillir idéalement 2 personnes. Le nombre de visiteurs maximum autorisés est de 4.

Vous êtes tenus de ne pas dépasser cette limite dans le logement

b) Veuillez informer votre hôte pour toute personne non-déclarée ou supplémentaire lors de l'annonce.



## 3. FÊTES ET ÉVÉNEMENTIEL

a) Il est strictement interdit d'organiser des fêtes ou tout autre type de rassemblement d'envergure dans BOSS ;

b) Tout rassemblement en petit comité doit se faire dans le respect des autres règles stipulées dans ce règlement, en particulier en ce qui concerne le Bruit, le Voisinage et le nombre de Visiteurs autorisés.



## 4. SECURITÉ

a) À chaque fois que les visiteurs quittent BOSS, ils sont tenus de s'assurer que toutes les fenêtres et portes sont fermées et/ou verrouillées afin de préserver la sécurité du logement et de prévenir de potentiels dégâts occasionnés par la pluie.

b) Les visiteurs doivent éteindre les lumières, la climatisation, le chauffage, le ballon d'eau chaude et les dispositifs électroniques tels que les télévisions lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés afin d'économiser de l'énergie.



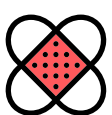
## 5. TABAC

**BOSS est un logement non-fumeur. Il est donc strictement interdit de fumer dans le logement. A défaut, fumez dans en cours arrière ou dehors devant l'immeuble !**



## 6. ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans BOSS  
Aucune exception ne vous sera autorisée, ni tolérée !



## 7. CASSE ET DÉGÂTS ET LINGE

a) Tout objet cassé et tout dégât causé doit être signalé à HOSTNATION dans les plus brefs délais. Le non-signalement peut entraîner une retenue sur le dépôt de garantie.

b) Le linge fourni dans BOSS doit y rester !



## 8. DÉPART

Veuillez laisser la clé dans la boîte à clé qui se trouve à l'entrée de l'appartement lors de votre départ. veuillez vous assurer que la clé est bel et bien dans la boîte à clé fermée lors de votre départ !



## 9. COORDONNÉES D'URGENCE



CHU GRENOBLE : 04 76 76 75 75



SAPEUR POMPIER GRENOBLE : 04 76 26 96 60

**EXCELLENCE**  
**AFFECTION**  
**PRESTIGE**